



libres ensemble



**EXECUTION
DE L'EXPLOITATION**

19, Bd de Sébastopol - 75001 PARIS

Tél : 01.42.33.60.48 - Int. 53 840 - 53 861

Fax : 01.42.33.17.63 eMAIL : satratp@free.fr

UNSA COMMERCIAL - METRO & RER Site Internet : <http://www.sat-ratp.fr>

AUDIENCE B1 LIGNE 13 du 07 Juillet 2009

Le mardi 07 Juillet 09, les représentants de l'UNSA Commercial ont été reçus en audience pour traiter des points suivant :

1. L'agression de deux de nos collègues le 26/06/09
2. L'informateur PCC
3. L'intervention des services techniques
4. Des problèmes récurrents liés à la propreté
5. Les points de pénalités liés au standard d'accueil
6. Les demandes de mutations pour la ligne 1
7. La DIL
8. Les travaux de PTE de Clichy à Asnières les Courtilles

1- Les élus de l'UNSA Commercial se sont assurés que tout a été fait selon les règles définies par le département (soins, accompagnement par l'encadrement et communication auprès des agents....)

Grâce à cette audience, nous avons obtenu de la direction qu'elle communique toutes les suites données à cette affaire.

2- Les élus et représentants de l'UNSA Commercial ont été alertés à plusieurs reprises par les ACS ou les ROC EM, sur des problèmes de communications avec l'informateur PCC. La direction de la ligne s'engage à dispenser une formation prenant en compte les spécificités de chaque fonction pour une bonne compréhension générale. Cette formation sera donc dispensée aux titulaires et aux assistants.

De plus, les élus de l'UNSA Commercial ont obtenus de la direction qu'elle prenne contact avec la PGR pour solutionner le problème d'incohérence d'informations voyageurs entre leurs messages et la réalité du terrain.

3- Les élus de l'UNSA Commercial ont obtenu de la direction qu'elle intervienne auprès des services concernés pour améliorer le fonctionnement de tous les systèmes d'information voyageur, notamment les sonos.

4- Les élus de l'UNSA Commercial ont obtenu que la direction fasse pression sur Promométre pour que les contrats soient respectés, il est en effet inadmissible que, dans certaines stations, les poubelles ne soient pas collectées en temps en heure. Si les résultats de cet intervention ne sont pas probants, nous recontacterons nos élus au CHSCT pour qu'ils interviennent.

5- Les élus de l'UNSA Commercial ont demandé à la direction de contacter le service qui effectue la notation des comptoirs d'information pour qu'il prenne en compte certaines spécificités (détecteur de mouvement qui éteint la lumière, port de la parka à l'intérieur...).

Nous ne saurions cautionner des points perdus, pouvant même parfois générer des situations inacceptables alors que l'agent n'y est pour rien.

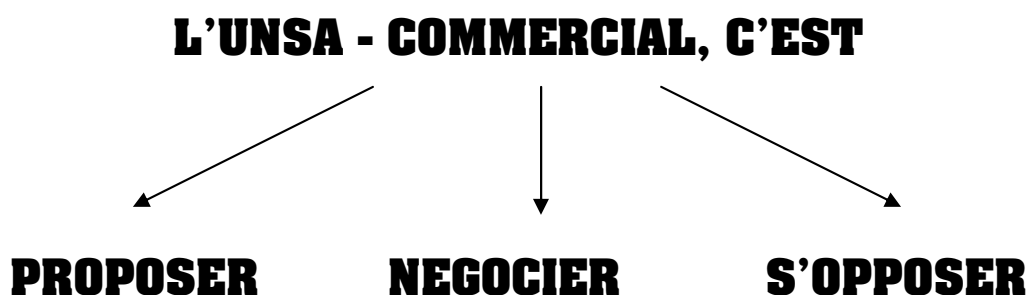
Pour toutes situations injustement sanctionnées, n'hésiter pas à contacter vos délégués.

6- Les élus de l'UNSA Commercial ont demandé à la direction de s'engager à répondre à tous les agents qui avaient fait une demande de mutation pour la ligne1.

7- Les élus de l'UNSA Commercial ont demandé à la direction des informations concernant la DIL, mais à ce jour, rien n'est encore déterminé.

8- Les élus de l'UNSA Commercial ont obtenu une prime de 7€ par vacation pour la canalisation liée à l'interruption de trafic entre Pte de clichy et Asnières les Courtilles. Cette prime sera versée en une seule fois, pour tous les agents participants, à la fin des travaux et directement sur le salaire.

Avec les élus et représentants de l'UNSA Commercial, vous êtes informés et écoutés.



Vos délégués et représentants :

PERTHUIS Patrick

BERNARDINI Stéphane

PRUNET Brigitte

QUINCHON Pierre

DELEFOSSE Gilles

BELLABES Ali